

ILS SOUTIENNENT LES 8 DE GOODYEAR



Bertrand Garry/AFP

Jean-Claude Mailly
Secrétaire général de Force ouvrière

« Dans le cas des Goodyear, je ne parlerai pas de séquestration, mais de rétention temporaire. C'est une question de principe : pour moi, retenir des dirigeants quelques heures, quand cela se passe dans de bonnes conditions sur le plan humain et moral, même si ce n'est évidemment pas un mode d'action que l'on préconise, ce n'est pas un acte de violence. On sait bien que cela arrive parfois, parce qu'une négociation est bloquée ou que les salariés n'ar-

rivent pas à se faire entendre. Ce qu'on ne veut pas, c'est que le jugement concernant les Goodyear fasse jurisprudence. C'est pour cela que j'ai été abasourdi quand j'ai appris la condamnation à neuf mois de prison ferme, d'autant que les plaignants avaient retiré leur plainte. Que, de son côté, Pierre Gattaz défende avant tout les siens ne me surprend pas. Mais quand des patrons déménagent des machines la nuit, ce n'est pas une forme de violence, ça ? Je considère que la justice et le procureur ont voulu donner un signe, et qui consiste à dire : à partir de maintenant, ces actes seront sévèrement réprimés. C'est cela que ce jugement veut dire. On accuse les salariés de violence, mais celle-ci se retourne en vérité contre eux : ce jugement est une violence qui leur est faite. C'est pourquoi j'ai signé l'appel pour demander la relaxe des militants condamnés. Cette décision de justice est inédite. Dans ma vie militante, j'ai vu beaucoup d'actions de ce type, et celles-ci n'ont jamais donné lieu à des peines de prison ferme. En général, les conflits finissent par se conclure par un accord quel qu'il soit, et tout rentre dans l'ordre. On ne peut séparer ce jugement du contexte politique général d'état d'urgence. Quand l'état d'urgence se prolonge, que des dispositions pénales vont être prises qui vont court-circuiter l'ordre judiciaire, les libertés démocratiques en prennent un coup. Et dans les libertés démocratiques, figurent les libertés syndicales. » •

PROPOS RECUEILLIS PAR
SÉBASTIEN CRÉPEL